

Ressource Handicap Formation

Soutenir les projets de formation des personnes en situation de handicap

Un nouveau service en Région Grand Est déployé au plus près des territoires

→ POURQUOI ?

- **Permettre à une personne en situation de handicap de bénéficier de conditions adaptées d'accès** et de suivi de sa formation.
- **Accompagner l'organisme de formation ou le CFA pour mieux répondre à son obligation d'accessibilité et d'aménagement** des parcours de formation.
- **Aider les prescripteurs de formation à anticiper** les besoins de compensation du handicap en amont de l'entrée en formation.

A noter : son intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de formation validé. Ce service n'a pas vocation à venir en appui à la validation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation.

→ POUR QUI ?

La Ressource Handicap Formation peut être sollicitée par :

- **Tout demandeur d'emploi, salarié ou alternant**, bénéficiaire de l'obligation d'emploi (art L5212-13 Code du travail), en cours de l'être ou prêt à engager une démarche en ce sens
- **Tout organisme de formation** (continue ou en alternance) ayant un besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle.
- **Tout référent de parcours** identifiant des écarts entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap de la personne et souhaitant bénéficier d'un appui.

→ DE QUOI S'AGIT-IL ?

La Ressource handicap formation propose un appui pour :

- **Identifier et réunir** les partenaires disposant des compétences et expertises pour détecter, identifier les besoins, et co-construire les solutions de compensation :
 - ✓ *Le référent de parcours qui connaît la personne et son projet*
 - ✓ *L'organisme de formation ou le CFA qui connaît les exigences de la formation*
 - ✓ *La personne en situation de handicap qui connaît les contraintes liées à son handicap*
 - ✓ *Le(s) opérateur(s) spécialisé(s) qui sont experts sur le handicap concerné*
 - ✓ *Le cas échéant, une personne référente en entreprise (tuteur, maître d'apprentissage, référent handicap)*

- **Accompagner la mise en œuvre et le suivi des aménagements** de la situation de formation (en centre et en entreprise) : *durée, rythme, supports pédagogiques, espaces de formation, intervention d'un tiers, aménagements techniques, ...*
- **Accompagner la mobilisation**, si besoin, des dispositifs et des financements nécessaires à la mise en œuvre des aménagements co-définis.
- **Veiller à la mise en œuvre effective** et pérenne des préconisations retenues.

→ CONDITIONS PRÉALABLES

- **Avoir identifié un risque d'écart entre les possibilités de la personne** (au regard de son handicap) **et les exigences de la formation** (au regard des conditions de mise en œuvre) pouvant créer des difficultés pendant le temps de la formation et conduire à un abandon ou un échec.
- **Avoir besoin d'un appui** pour organiser une réflexion croisée sur la situation.
- **Avoir recueilli l'accord** de la personne et son adhésion à la démarche.

→ MODALITES D'INTERVENTION

A distance et/ou sur site.

→ COMMENT LA SOLLICITER ?

 **Ardennes (08)** : Association LADAPT ; rhf.08@ladapt.net ; **03.26.86.46.55**

 **Aube (10)** : Association OHE PROMETHEE AUBE ; rhf.10@promethee10.com ; **06.87.90.76.43**

 **Marne (51)** : Association LADAPT ; rhf.51@ladapt.net ; **03.26.86.46.55**

 **Haute-Marne (52)** : Association AHMSITHE ; rhf.52@ahmsithe.fr ; **03 25 02 29 10**

 **Meurthe-et-Moselle (54)** : Association APC ; rhf.54@apc-nancy.com ; **06.13.43.41.46**

 **Meuse (55)** : Association AMIPH ; rhf.55@amiph.com ; **03.29.76.70.24**

 **Moselle (57)** : Association PYRAMIDE EST ; rhf.57@pyramide-est.fr ; **03.87.75.93.72**

 **Bas-Rhin (67)** : Asso. ADAPEI ; rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace ; **03.88.77.54.57**

 **Haut-Rhin (68)** : Asso. ADAPEI ; rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace ; **03.88.77.54.57**

 **Vosges (88)** : Association AVSEA ; rhf.88@avsea88.com ; **06 38 79 68 53**